

Vers de nouveaux types d'habitat en milieu rural



Recueil d'expériences

Commune de

LANDRETHUN-LE-NORD

(Pas-de-Calais)

«Le Chênelet»

Constructions sociales et écologiques, lieu de vie communautaire

Démarche globale

Expérimentation de différents matériaux et modes constructifs

Mars 2010

Les particularités du projet

Ce n'est pas la commune, mais une structure d'économie solidaire, créée par l'association de réinsertion sociale du Chênelet, qui a réalisé cette opération, à l'aide d'un permis de construire groupé. L'association emploie aujourd'hui environ 30 personnes sur le site.



L'objectif était de former, employer, mais aussi loger et nourrir dans une logique globale d'accompagnement. La structure a commencé par développer du maraîchage biologique et des bâtiments destinés à de la production locale d'aliments (conserves, paniers biologiques...) et de matériaux (bois pour la construction, briques de terre crue). Elle a créé une nouvelle gamme de logements sociaux, sains, confortables et à charges maîtrisées. Les constructions ont été réalisées avec des matériaux fabriqués sur place à partir de matériaux bruts (terre, bois...).

Portrait de la commune

- Population : 1121 hab. (2006)
- Superficie : 770 ha
- Contexte : Située au nord-est de la communauté de communes de la Terre des 2 Caps, dans l'arrière-pays littoral du Boulonnais, Landrethun-le-Nord présente un habitat assez étalé. La proximité de Calais et Boulogne rend ce territoire très attractif.
- Maire : Emile Petit



Le type de projet

Architecture

- 6 maisons accolées T3 à T5 (4 logements en ossature bois et terre crue, 2 logements en bois massif isolé). Bâtiments d'activité : salle commune, bureaux et bâtiments de fabrication de matériaux locaux : atelier de briques de terre crue, scierie, cuisine...
- Site : les constructions sont situées dans un hameau, à environ 1 km du centre-bourg
- Superficie de l'opération : environ 3ha
- Densité : 21 logements / ha.
- Projet achevé : conception de 2000 à 2002, réalisation de 2000 à 2008
- Maître d'ouvrage : Le Chênelet.
- Maître d'œuvre : SCI Chênelet habitat, Jérôme Houyer.
- Montant des travaux : 1,3 M d'€ au total et 2400 €/m² (coûts liés à l'expérimentation)

Le contenu détaillé du projet

Plan du projet.



Les 2 maisons en bois

- Ossature et murs en bois massifs isolé (planches clouées). Mur intérieur en brique (inertie), menuiseries en bois. Le mur est isolé par un freine-vapeur, de la ouate de cellulose, un pare-pluie et le bardage bois sur lattes de bois.
- Chauffage des 2 maisons, des locaux attenants (atelier technique) et d'un plancher chauffant à basse température alimenté par une chaudière collective à bois (plaquettes).



Les 4 maisons en terre crue

- Structure poteau-poutre en bois, briques de terre crue, ossature et escalier en bois. Isolation en fibre de bois. Plancher à l'étage en bois lamellé clouté, sans colle. Tuiles rouges. Menuiserie bois et double vitrage.
- Chauffage par un poêle de masse à bois individuel.



La salle commune

- Le bâtiment (ancienne grange agricole) comprend une grande salle, une bibliothèque technique sur l'écoconstruction, un coin cuisine et des bureaux.
- Matériaux et isolation : ossature bois, menuiseries bois, briques de terre crue et terre-paille en façade.
- Chauffage par 2 poêles de masse à bois.



Gestion des eaux pluviales et usées

- Des systèmes de récupérateurs d'eau de pluie alimentent les WC.
- La toiture des maisons bois est végétalisée.



- Une partie des stationnements (parking visiteurs) est enherbée.
- Les fossés ont été conservés.



- Epuration des eaux usées par 2 zones successives de filtres à roseaux.

Qualité des espaces publics et déplacements doux

- Une partie de l'espace non bâti est constitué d'un espace vert commun, non clôturés. Les habitants des maisons en terre ont des petits jardins privatifs.
- La zone de maraîchage, les filtres à roseaux et les arbres conservés contribuent à donner une ambiance rurale et naturelle aux lieux.
- Des liaisons douces en écorce de bois permettent la circulation au sein du site.



Maraîchage et production de matériaux locaux et écologiques

- Production de briques de terre crue ; la terre est issue des déblais des carrières situées à seulement quelques kilomètres. Les briques imparfaites sont détruites et réintégrées dans le mélange de fabrication : il n'y a donc aucun déchets à la fabrication, et une recyclabilité complète des matériaux.
- Production de bois à la scierie, avec environ 5 employés. Le bois provient d'une zone de rayon inférieur à 100 km. Les déchets issus du bois sont transformés en plaquettes pour les poêles et la chaufferie collective.
- Maraîchage biologique et production de paniers biologiques, avec environ 10 à 20 employés selon les saisons.



Les points forts

- Projet social au niveau des loyers et de la facture énergétique
- Projet global depuis la fabrication de matériaux pour les constructions à la revente et à la diffusion des techniques de construction.
- Choix affirmé de matériaux très locaux, à faible énergie grise, et recyclables.
- Mixité fonctionnelle avec des lieux d'activité agricole, artisanale et un équipement collectif
- Préservation du cadre de vie

Remarques

- L'alignement à la rue était une contrainte pour les maisons terre. Le groupement des logements en maisons accolées diminue les pertes de chaleur.
- Les déplacements internes se font tous à pied, mais la structure reste à l'écart du village et n'est pas desservie par des transports en commun.

Contacts

Pour plus d'informations,

- **contacter** Dominique Hays / Pierre Gaudin, association « le Chênelet »
- **consulter** le site web de l'association : www.chenelet.org, avec des fiches (chaudière biomasse, logements...)

